

USAP

LITTORAL

Week-end de tous les dangers



Jet-ski : le vent de la colère

PAGES SPORT

PAGE 2

Samedi 21 mai 2022 • N°140 • Espagne 1,80€ • France 1,30€

L'INDÉPENDANT

CATALAN

lindependant.fr

Législatives dans les P.-O. qui sont les 45 candidats

POLITIQUE. C'était hier soir le dernier jour pour s'inscrire pour les élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin. Il n'y aura ni candidat du PCF, ni du NPA.

PAGE 3

Gouvernement : la surprise Ndiaye



PHOTO MAXPPP

Le remplacement de Jean-Michel Blanquer par Pap Ndiaye au ministère de l'Éducation nationale est la grande surprise du nouveau gouvernement d'Elisabeth Borne. Les deux hommes se sont en effet opposés par le passé lors de la polémique sur « l'islamogauchisme ». Sinon, la plupart des poids lourds de la Macronie ont été reconduits.

PAGE FRANCE

XXI^{ème} FESTIVAL TAUTAVEL EN MUSIQUE de BEETHOVEN aux Chemins de l'Amour

26 | 27 | 28 | 29 MAI 2022

Palais des Congrès de Tautavel - Auditorium Jordi Barre

PASCAL AMOYEL

Contacts et Renseignements

PAULINE PERRET
ELISSA CASSINI
SAMUEL HIRSH
MURIEL VALENTIN
LUCAS GALUF
THOMAS POLLAK

Réservation
04 68 62 29 97
www.festivaltautavel.fr
04 68 91 63 92

P.-O. Pharmacie : après le Covid, le renouveau

PAGE 5

ELNE

200 pilotes à l'auto-cross

PAGES SPORT



CÉRET

Face à la catastrophe

PAGE 17

ÉDITO

À gauche et à droite

Tout ça pour ça... Très attendu, le gouvernement du deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron ressemble étrangement au précédent. Même la Première ministre, Elisabeth Borne, figurait dans le gouvernement tout comme Gérald Darmanin, Eric Dupont-Moretti, Bruno Le Maire, Olivier Véran (qui change de poste cependant) ou encore Gabriel Attal qui, de porte-parole, devient à 33 ans, chargé des comptes publics. Roselyne Bachelot et Julien Denormandie ne désiraient pas poursuivre, ce qui réduit encore plus la liste de ceux qui ne sont pas renouvelés : Jean-Yves Le Drian, Marlène Schiappa, Barbara Pompili et, surtout, Jean-Michel Blanquer. Le ministre de l'Éducation était l'un des symboles de l'ère Macron et son départ n'en est que plus voyant. Bien plus rejeté par les profs que Darmanin par les policiers, l'homme de l'escapade à Ibiza devenait encombrant. Quant au choix de son successeur, Pap Ndiaye, c'est un de ces coups politiques dont Emmanuel Macron raffole. La nomination de cet historien spécialiste de l'immigration, travaillant sur le concept de race, est un camouflet au laïcisme rigide de son prédécesseur. Et aussi une façon de surprendre les Insoumis sur leur propre terrain. À cette belle prise, s'ajoute celle de Damien Abad. Cette fois, c'est chez les Républicains que la Macronie est allée chasser. Un coup à gauche, un coup à droite.

Pierre Mathis

HECTARE

URBANISME DURABLE

Vous recherchez un terrain à bâtir en Pays Catalan ?

Votre terrain au 04 68 63 64 65 ou sur HECTARE.FR



VENTES AUX ENCHÈRES ENCHÈRES IMMOBILIÈRES

177449

S.C.P Pierre CASSAN – Pierre COURTU
16, rue Maréchal FOCH – PERPIGNAN Tél 04.68.34.24.31

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE VENDREDI 08 JUILLET 2022, à 9h, à l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de PERPIGNAN, 5 Boulevard des Pyrénées 66000 PERPIGNAN, salle d'audience située au rez-de-chaussée du Tribunal de Commerce 4 Rue André Bosch 66000 PERPIGNAN :

DESIGNATION

LOT UNIQUE : COMMUNE DE FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA (66120)

1, Rue des Cytises

Dépendant d'un ensemble immobilier à destination de Résidence de Tourisme dénommé "Résidence Odalys Mille Soleils", cadastré :

- Section AL N°128 d'une contenance de 06 a 55 ca.

- Section AL N°129 d'une contenance de 27 a 97 ca.

- Section AL N°154 d'une contenance de 54 a 05 ca.

- Section AL N°111 d'une contenance de 10 a 13 ca.

- Section AL N°112 d'une contenance de 30 a 33 ca.

Soit une contenance totale de01 ha 29 a 03 ca.

Ledit ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété suivant état descriptif de division et règlement de copropriété reçu le 02/11/2004 par Maître OLLET Notaire associé à PERPIGNAN publié au 2ème Bureau des Hypothèques de PERPIGNAN le 09/12/2004 volume 2004 P N°10291, savoir :

LE LOT NUMERO QUARANTE-TROIS (43) :

Dans le bâtiment C, au rez-de-chaussée, un appartement T1 cabine portant le N°43 du plan avec terrasse.

Se composant de : séjour/cuisine/placard (18,00 m2), cabine (4,30 m2), salle de bains (2,65 m2), W.C (1,25 m2)

D'une surface Loi Carrez de 26,20 m2, outre terrasse.

Et les 70/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT NUMERO CINQUANTE-SIX (56) :

Un parking extérieur portant le N°53 du plan.

Et les 5/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le tout plus amplement décrit dans un procès-verbal descriptif dressé le 21/07/2021 par Maître GAUBERT Huissier à ARGELES-SUR-MER.

CONDITIONS D'OCCUPATION

Le bien est libre de toute occupation.

Celui-ci n'est plus sous bail commercial de résidence de tourisme, le preneur ayant donné congé.

VISITE DES LIEUX

Le Mercredi 22/06/2022 de 10 H à 11 H, organisée par la SCP BIELLMANN-MIR-RIVES, Huissiers à ARGELES-SUR-MER (Tél 04-68-81-04-65).

MISE A PRIX

SUR LA MISE A PRIX DE : DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR)

CREANCIER POURSUIVANT

La S.A CREDIT LOGEMENT, immatriculée au RCS PARIS sous le N° B 302 493 275, dont le siège social est situé 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS, et pour elle son représentant légal en exercice.

Ayant Maître Pierre CASSAN pour avocat constitué

LIEUX DE CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PERPIGNAN, Palais de Justice, 5 Boulevard des Pyrénées 66000 PERPIGNAN.

- Cabinet de la SCP CASSAN-COURTU, Avocats, 16 Rue Maréchal FOCH 66000 PERPIGNAN, Tél 04-68-34-24-31.

ENCHÈRES

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau des Pyrénées Orientales.

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS INFÉRIEURS A 90 000 €

178493



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Commune d'Ille-sur-Têt

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

VILLE D'ILLE sur TET -

Hôtel de ville 107 bis Avenue Pasteur- 66130 ILLE SUR TET

Téléphone : 04.48.89.50.12 -

Courriel : dgs@ille-sur-tet.com - www.ille-sur-tet.com

2. Objet du marché :

Marché public de travaux d'extension et de rénovation des sanitaires de l'école Pasteur à Ille sur Têt

Type de procédure : Procédure adaptée

L'avis implique : un marché alloué en 7 lots

LOT 01 Gros Œuvre / Enduit de Façades / Cloisons maçonnées

LOT 02 Etanchéité

LOT 03 Carrelage Faïences

LOT 04 Serrurerie

LOT 05 Electricité

LOT 06 Plomberie

LOT 07 Menuiserie Bois

3. Durée du marché ou délai d'exécution :

Point de départ : ordre de service

Les travaux se déroulant dans une école ceux-ci devront être exécutés entre le 7 juillet 2022 et le 31 août 2022 pendant les vacances scolaires.

4. Critères d'attribution :

Se référer au règlement de la consultation

5. Délai :

Date et heure limite de réception des offres : 14 Juin 2022 à 10h00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

6. Autres renseignements :

Téléchargement du DCE sur www.e-marchespublics.com

7. Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/05/2022

8. Adresses

Adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Mme Patricia TRIVIS - Mairie - 66130 - ILLE SUR TET -

Téléphone : 04.48.89.50.12 - Courriel p.trivis@ille-sur-tet.com -

www.ille-sur-tet.com

Transmission des offres par voie électronique : Site e-marchespublics.com

AVIS PUBLICS ENQUÊTES PUBLIQUES

178479

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Ceret

Déclaration de projet valant mis en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Objet de l'enquête

Par arrêté n°356-2022 daté du 19 mai 2022, M. le maire de Céret a formalisé la mise en œuvre de l'enquête publique relative à la procédure de déclaration de projet valant mis en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Céret après consultation du commissaire enquêteur.

Cette procédure a été prescrite par arrêté n°44-2022 du 24 janvier 2022. Elle a été motivée par la nécessité de construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et d'adaptation du PLU en vue de permettre la réalisation de cet équipement sur le secteur de Nogarède.

Les objectifs de cette procédure sont les suivants :

- Ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone 2AUH actuellement bloquée par création d'une zone 1AUm destinée à la réalisation de l'EHPAD ;

- Modification du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU afin de localiser l'EHPAD sur le secteur de Nogarède ;

- Modification du règlement écrit et graphique du PLU et rédaction d'un règlement spécifique à la zone 1AUm ;

- Création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur le secteur Nogarède et la modification de l'OAP du secteur Gare.

Il sera procédé à une enquête publique dont l'objet est d'assurer l'information et la participation du public sur la procédure de déclaration de projet valant mis en compatibilité du PLU de la commune de Céret du mardi 07 juin 2022 à 8h30 au vendredi 08 juillet 2022 à 18h00 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Nom et qualités du commissaire enquêteur

Madame Martine JUSTO Ingénieur informatique, retraitée, a été désignée commissaire enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Montpellier par décision n° E22000044/34 du 15/04/2022 ;

Consultation du dossier d'enquête publique et observations

En mairie de Céret : Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête, du mardi 07/06/2022 à 8h30 au vendredi 08/07/2022 à 18h00 inclus en mairie de Céret, 6 boulevard Maréchal Joffre 66400 Céret.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Céret, 6 boulevard Maréchal Joffre 66400 Céret.

Sur le site internet L'intégralité du dossier d'enquête publique sera mise en ligne et consultable, pendant la durée de l'enquête, à partir d'un lien sur le site internet de la mairie de Céret : <http://www.mairie-ceret.fr>

Sur le registre dématérialisé Le public pourra également consulter le dossier d'enquête publique et transmettre ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête soit du mardi 07/06/2022 à 8h30 au vendredi 08/07/2022 à 18h00 inclus sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/3095>

Des observations pourront également, être adressées par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-3095@registre-dematerialise.fr

Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais dans le registre dématérialisé et consultables à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/3095>

Seules les observations réceptionnées pendant la durée de l'enquête publique seront prises en considération.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Céret dès la publication du présent arrêté.

Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Céret pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

le mardi 07 juin 2022 de 14h00 à 17h00.

le samedi 18 juin 2022 de 09h00 à 12h00.

le jeudi 07 juillet 2022 de 9h00 à 12h00.

Evaluation environnementale et avis de l'autorité environnementale

L'évaluation environnementale du dossier de déclaration de projet valant mis en compatibilité du PLU et son résumé non technique qui figurent dans le dossier d'enquête publique ainsi que l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement n°2022 AD045 en date du 29/04/2022 joint au dossier d'enquête publique sont consultables dans les mêmes conditions que celles définies ci-dessus.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Céret et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également accessible depuis le site Internet <http://www.mairie-ceret.fr> et sur le site dédié à l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/3095>

À l'issue de la procédure, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la procédure de déclaration de projet valant mis en compatibilité du PLU ; Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

La personne responsable du projet est la commune de Céret représentée par son maire M. Michel COSTE. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées en mairie de Céret auprès de Mme Christiane COSTA, Directrice Générale des Services.

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE MODIFICATION

AVIS DE CONSTITUTION

178449

Aux termes d'un ASSP en date du 18/05/2022, il a été constitué une EURL à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : E.U.R.L SOLIS LUNAE

Stgile : SL

Objet social : Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé (code APE : 4762z)

Siège social : 2 RUE des Thèmes, 66110 AMELIE LES BAINS PALALDA

Capital initial : 1.500 €

Capital minimum : 300 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS PERPIGNAN

Gérance : VIOLLOTTE Jean-Christophe, demeurant 22 RUE du Dressage, 17300 ROCHEFORT FRANCE

Liquidation : VIOLLOTTE

178499

NOMINATION

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale du 12 janvier 2022, la collectivité des associés de la société dénommée SCL LA CASTEL-LANE, société civile immobilière au capital de 93 330,00 euros, dont le siège est à EGAT (66120), Rue de Nalga, immatriculée au RCS DE PERPIGNAN n° 347 610 347, a nommé gérant, Monsieur PAREDES Jonathan, demeurant à EGAT (66120) 1 rue des Narcisses, en remplacement de Monsieur PAREDES Patricio, gérant associé dé-cédé. Pour avis.

Crédibilisées par l'environnement rédactionnel du journal...

les pages "Annonces Classées" attirent les lecteurs réguliers mais aussi les lecteurs occasionnels...

CHAQUE JOUR, VOS RUBRIQUES D'ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

5

RESULTATS FINANCIERS

Bourse

Séance du vendredi 20 mai

Retrouvez toute l'actualité économique de notre région sur lindependant.fr

CAC 40

+0,20% à 6 285,24 points
-12,13% depuis le 31/12

Dow Jones

-0,44% à 31 116,43 points
-14,37% depuis le 31/12

AUTRES INDICES

Valeurs	Dernier	%Var.	%31/12
Cac All Tradable	4 799,51	+0,27	-11,80
Cac Large 60	6 854,41	+0,25	-12,19
Cac Mid & Small	14 439,87	+0,55	-6,94
Cac Next20	11 166,50	+0,92	-13,20
SBF 120	4 892,48	+0,27	-11,78

LES REPÈRES

SMIC :	10,85 € / h (1 645,50 € / mois brut pour 35h/semaine)
RSA :	575,52 € / mois
Chômeurs :	2,232 millions (T1 2022) soit 7,30 % de la population active
Inflation sur un an :	+4,83 %
Plafond Sécurité Sociale :	3 428 € / mois
Indice du coût de la construction :	1 886 (T4 2021) : +5,07 %
Indice de référence des loyers :	133,93 (T1 2022) : +2,48 %

EURONEXT SBF 120

Valeurs	Dernier	%Var.	%31/12	Valeurs	Dernier	%Var.	%31/12	Valeurs	Dernier	%Var.	%31/12
Accor	30,54	+1,83	+7,35	Danone	54,87	+1,40	+0,51	Kering	450,35	-0,83	-36,29
ADP	137,75	+0,55	+21,58	Dassault Aviation	154,60	-0,13	+62,74	Klepierre	21,12	+1,15	+1,29
Airbus Group	106,92	+0,49	-4,84	Dassault Systèmes	38,24	+1,22	-26,90	Korian	19,57	+1,24	-29,71
Air France - KLM	4,30	+1,06	+10,98	Derichebourg	7,62	+1,13	-24,93	L'Oréal	307,80	-0,28	-26,18
Air Liquide	160,12	+0,33	+4,44	Edenred	45,24	+0,47	+11,51	Lagardere SA	24,98	0,00	+2,46
Albioma	49,88	-0,20	+45,51	EDF	8,41	+1,35	-14,87	Legrand	79,14	+0,05	-23,09
ALD	13,60	+1,64	+5,10	Effiage	90,74	+0,31	+0,31	LVMH	556,60	-2,09	-23,44
Alstom	23,96	+0,17	-23,25	Elitor Group	2,83	-1,67	-55,48	M6-Metropole TV	15,44	+0,06	-10,02
Altarea	150,40	+1,08	-10,26	Eliis	14,72	+0,89	-3,29	Maisons du Monde	16,84	-2,26	-17,29
Alten	122,60	+1,32	-22,65	Engie	12,64	+1,35	-2,86	Mcphly Energy	16,53	-0,36	-23,61
Amundi	54,35	+1,04	-25,09	Erasmot	135,50	0,00	+88,33	Mercialis	8,69	+0,40	+1,34
Aperam	36,06	+0,06	-24,31	EssilorLuxottica	146,60	+0,65	-21,70	Michelin	116,30	+0,82	-19,32
Arcelor Mittal SA	27,40	+1,00	-2,65	Eurozone	69,95	+1,16	-9,92	Neoen	39,20	-0,66	+2,73
Arkema	111,85	-0,62	-9,69	Eurofins Scientif.	85,50	-0,19	-21,42	Nexans	82,85	+0,30	-3,49
Atos	24,86	+5,70	-33,51	Euronext	78,90	+3,16	-13,53	Nexity	30,00	+0,54	-27,43
Axa	23,12	+0,33	-11,71	Europcar	0,51	+0,36	+0,12	Orange	11,58	+0,29	+23,04
Bic	56,05	+0,09	+18,45	Eutelsat Comm.	10,92	+0,46	+1,72	Orpea	24,60	+0,33	-72,08
bioMerieux											